

Revenu national et théorie de la répartition

François-Albert Angers

Volume 38, Number 1, April–June 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002539ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002539ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Angers, F.-A. (1962). Revenu national et théorie de la répartition. *L'Actualité économique*, 38(1), 81–92. <https://doi.org/10.7202/1002539ar>

Analyse

Revenu national et théorie de la répartition

Depuis quelques années, les professeurs Jean Marchal, de la Faculté de Droit et de Sciences économiques de Paris et Jacques Lecaillon, de la Faculté de Droit et de Sciences économiques de Lille, se sont donné pour tâche de rebâtir une théorie de la répartition par la synthèse combinée des théories existantes et des faits connus mais encore inutilisés dans leur ensemble¹. Il s'agit là d'une tentative encore inachevée (puisque aux trois volumes déjà publiés doit éventuellement s'en ajouter d'autres) et qui constitue une tâche monumentale. Monumentale à la fois par la masse de la documentation manipulée et digérée, et par sa signification méthodologique, que les auteurs eux-mêmes d'ailleurs semblent craindre d'accuser totalement, à moins que leur oeuvre même ne dépasse effectivement leur véritable pensée.

On prendra conscience du fait en considérant que les auteurs, se proposant de reconstruire la théorie de la répartition qu'ils exposeront éventuellement dans un volume à venir, n'ont pas voulu s'en tenir à l'hypothèse de travail, et à la formulation de modèles théoriques exprimés en simples symboles mathématiques afin de formaliser ou d'actualiser des vues de l'esprit. Leur base, ce sera une analyse fouillée des statistiques et des structures institutionnelles réelles des divers agents de la vie économique. Et cela non seulement pour leur pays, la France, mais aussi bien à l'échelle mondiale autant que possible.

La série d'ouvrages n'étant pas terminée, aucun des volumes actuels ne ramasse la bibliographie. Mais les notes en bas de pages

1. Marchal, Jean et Lecaillon, Jacques, *La répartition du revenu national*, Éditions Génin, Paris, 1958. Trois volumes: 1 — Les salariés; 2 — Les non-salariés; 3 — Modèles classiques et marxistes.

sont abondantes et couvrent non seulement les noms connus des meilleurs théoriciens de l'économie dans leurs ouvrages et articles, mais une importante série d'articles, de bulletins, d'études, d'ouvrages analysant d'une façon positive, expérimentale, la situation des travailleurs, des capitalistes et des entrepreneurs dans de nombreux pays du monde. La variété des sujets couverts sous cet angle indiquera suffisamment l'étendue du travail: *salariés*: place dans la population active, composition par âges, par sexes et par types, types de revenus, degré d'instruction et de culture, distribution par secteurs d'activité, par types de travaux, par modalités de salaires (directs et indirects, en nature et en espèces, au rendement, au mois ou à l'heure); disparités de salaires par branches d'activité, par secteurs géographiques, par qualifications, par secteurs idéologiques (privé, public, nationalisé), par sexes, par entreprises; les organisations syndicales; *entrepreneurs*: répartition par branches d'activité, par types, par la nature juridique et la situation fiscale de l'entreprise, par la dimension des entreprises, le mode de gestion et l'homogénéité (individus et sociétés de capitaux); organisation syndicale ou professionnelle; attitudes politiques; *exploitants agricoles*: importance des exploitations reliée à la densité régionale, à la production en valeur, à l'auto-consommation et à l'accès au marché; évolution des recettes, organisation syndicale et professionnelle; *prêteurs*: orientation des placements reliée à la fortune et la catégorie professionnelle, conditions de placement; *bénéficiaires de transferts*: par les organismes de la sécurité sociale, en marge de la sécurité sociale.

Cette énumération est peut-être fastidieuse, mais elle veut attirer l'attention sur la mine de renseignements que les économistes n'auront plus le droit de négliger, pas même en s'excusant de l'énorme masse de travail qu'il faut mettre pour dépasser le stade des représentations purement verbales. La matière décrite au paragraphe précédent fait l'objet des deux premiers volumes (1,000 pages au bas mot) de détails descriptifs et de tableaux statistiques, dont l'objectif est de bien définir, en fonction d'une réalité vivante, les catégories de participants qui devront être considérés dans la théorie finale des auteurs sur la répartition. Signalons à ceux-ci que l'absence du Canada, au chapitre relatif à la structure des emplois, aurait pu aisément être comblée grâce

aux études de notre propre Institut d'Économie appliquée sur ce sujet¹. En raison de l'évolution propre du Canada, de l'ancienneté de son recensement, de sa structure fédérative, il offre matière à intérêt spécial avec ses statistiques remontant pour une part jusqu'au 17^e siècle, et leur répartition depuis 1791 en fonction de provinces dont le stade d'évolution économique est fort différent, et souvent d'ailleurs curieux.

Quant au second aspect, à savoir la signification méthodologique, voilà, en somme, un livre d'économie comme tous les livres d'économie devraient être faits, c'est-à-dire assis d'abord sur une vaste et minutieuse connaissance des réalités, dont sort et sur laquelle s'appuie la théorie qui n'en doit être que la généralisation. Entre les théories imaginatives de trop d'économistes, et les monographies, les études statistiques, les interprétations parcellaires des véritables ouvriers d'une science économique encore à faire, Marchal et Lecaillon ont entrepris de construire un pont d'une imposante structure en ce qui concerne la répartition. Il faut non seulement les en louer, mais les en remercier, car c'est là tâche ardue, travail de cuisine, à quoi trop peu de scientifiques, malheureusement, consentent à se plier.

Le plan général de cet ouvrage de théorie générale de la répartition est, par suite, aussi simple que novateur. D'abord, examen à fond et en détail de la réalité relative au domaine choisi (volumes I et II). Puis, analyse et critique des théories existantes en fonction de leur aptitude à assumer cette réalité (volume III). Et enfin, exposé de la théorie qui se dégage de cette réalité s'il en est (partie non publiée de la présente œuvre). C'est à cet aspect particulier que je veux consacrer les lignes qui suivront.

* * *

Dans ce monde, où certaine confrérie veut se réserver la désignation d'économiste et n'admettre dans son cercle que les constructeurs de pont dans les nuages de l'intelligence pure, en forme d'expressions ésotériques et mathématiquement savantes (faussement savantes d'ailleurs car il ne s'agit parfois que d'une pénible

1. W. Larkin et P. Allen: *Tendances occupationnelles au Canada*, Étude no 4; F.-A. Angers et P. Allen: *Évolution de la structure des emplois au Canada*, Étude no 7; P. Allen: *Tendances récentes des emplois au Canada*, Étude no 11.

élaboration de l'évidence à l'aide de mathématiques assez élémentaires) les auteurs n'ont pas été sans éprouver un malaise avant de s'engager dans la voie choisie. Ils ont senti les regards réprobateurs qui leur disaient: «Vous imaginez-vous être Quesnay, Ricardo, Marx et Keynes et Schumpeter de surcroît?» (p. 8).

Exprimée ainsi en tête d'un ouvrage préparé par un auteur qui a déjà quelque réputation, la remarque est intéressante. Elle correspond à la réalité du conformisme méthodologique dans lequel s'est coulée trop confortablement toute une génération d'économistes d'après-guerre, cessant de s'interroger, *comme le faisaient sans répit les générations précédentes*, sur les bases méthodologiques d'une science encore trop jeune et, au surplus, trop différente des autres sciences établies pour pouvoir s'endormir sur ses lauriers et se contenter de prospections nouvelles d'autant plus admirées qu'elles seront plus aventureuses. On pense irrésistiblement à la scolastique du XV^e siècle, refusant de réfléchir vraiment, et se contentant d'échafauder, sur les idées du vieux maître, des raisonnements d'autant plus admirés qu'ils sont, à dessein, rendus plus compliqués. En somme, il appartient à chacun d'œuvrer du mieux qu'il peut, avec toute l'audace nécessaire et désirable, en laissant aux générations le soin de décider s'il a été ou non un grand maître. Les grands maîtres ont été eux aussi de simples mortels, à qui leurs contemporains auraient pu opposer le même genre d'arguments rétrogrades.

C'est donc en exprimant une sorte de crainte et de tremblement que Marchal et Lecaillon nous annoncent qu'ils ont l'intention, au sujet de la répartition, de s'engager dans une voie où ils voudront connaître la réalité et s'y soumettre (pp. 8 et 9), plutôt que de jouer à raffiner des théories plus faites pour les joies de l'esprit que pour l'explication du monde dans lequel nous vivons.

Est-ce pour cela que les auteurs eux-mêmes ne vont pas jusqu'au bout de leur pensée et, tout en s'engageant dans des sentiers nouveaux, consentent quand même à payer leur tribut aux dieux de la chapelle? Dans le commentaire que j'avais fait de son cours d'économie politique (*L'Actualité Économique*, avril-juin 1954), j'avais noté, après avoir analysé son exposé de la méthode de l'économie politique, que Jean Marchal «apparaît comme tiraillé entre les diverses exigences d'un double dualisme méthodologi-

que, d'une part celui du déductivisme vs inductivisme, d'autre part celui du positivisme face au normativisme». On retrouve ici, plus implicitement que réellement cette fois, les mêmes hésitations. En regard d'une option de plus en plus nette pour un sain positivisme dans l'orientation de ses travaux, il reste incertain de ses positions quand il vient à les exprimer.

Dans les premières pages de l'ouvrage, et toujours pour se justifier de l'œuvre qu'ils présentent — car la substance de ce travail fait l'objet du troisième volume — Marchal et Lecaillon portent quelques coups percutants aux théories actuelles de la répartition afin d'en bien faire ressortir toutes les insuffisances (pp 9-29). Ce qu'ils soulignent est net: l'insuffisance de toutes ces théories vient toujours de ce qu'elles ont trop été des constructions de l'esprit, dont on s'est entêté à déduire sans cesse d'autres constructions sans souci des démentis de la réalité. Démentis évidents à l'observateur non préjugé, mais devenus invisibles aux théoriciens enfermés dans leur système et doués d'un extraordinaire pouvoir de nier même l'évidence.

Et pourtant, après une critique quasi féroce dans son dépouillement même, Marchal et Lecaillon nous déclarent honnêtement n'être tout simplement qu'à la recherche d'une autre théorie générale mieux adaptée:

«L'absence de théorie générale, écrivent-ils, est infiniment regrettable. Elle prive les chercheurs à la fois de directives pour leurs travaux et d'un cadre auquel ils puissent rattacher les résultats acquis. Ces chercheurs dès lors sont amenés, ou bien à poursuivre leurs études sans référence à aucune thèse générale, ce qui revient à chercher sans savoir ce qu'on cherche, ou bien après référence, sincère ou hypocrite, aux principes classiques ou marxistes à oublier pratiquement ces principes. De la sorte, des travaux souvent intéressants sont poursuivis mais demeurent fâcheusement partiels, ne s'insèrent dans aucun ensemble.» (p. 30).

Or voilà bien où commence le malaise incantatoire et l'emprisonnement de l'esprit de libre recherche. Il faut être d'accord, bien sûr, que «l'absence de théorie générale est infiniment regrettable». Elle l'est en ce sens que, sans théorie générale, il n'y a pas de lois générales, donc pas d'explication proprement scientifique. On a souvent le tort cependant de traduire par voie de conséquence: «donc il n'y a pas de science», et ensuite de vouloir absolument, à tout prix, construire une théorie pour justifier l'existence de la science! Or une science est un effort de compréhension et

d'interprétation d'une réalité par le moyen de certaines méthodes. Si la réalité ne se prête pas à la théorisation, parce qu'il n'y a pas de généralités dans la réalité, le devoir de la science est de nous en faire prendre conscience, et non de nous forcer à contredire la réalité au nom d'une prétendue science.

Naturellement, il ne s'agit pas de nier que soit normale et nécessaire, même essentielle à la science, la tension du chercheur vers la formation de théories générales. Il n'y a donc pas ici à mettre en cause le dessein de l'ouvrage de Marchal et Lecaillon, tels qu'ils l'exposent eux-mêmes au paragraphe qui suit la citation précédente, à savoir :

«Relier (les) travaux (partiels) les uns aux autres, les compléter parfois, tenter d'en tirer une théorie générale de façon à mettre en lumière des relations inaperçues, à faire apparaître, s'il y en a, des niveaux d'équilibre, à inspirer et à orienter de nouvelles recherches . . . »

Il a été assez dit précédemment tout le bien qu'il faut penser de cet effort. Mais il y a lieu de signaler le flottement qui persiste, du point de vue méthodologique, entre cette volonté de ne «faire apparaître que s'il y en a» des niveaux d'équilibre à partir des données expérimentales, et l'affirmation qui procède de la nécessité de cadres préétablis pour pouvoir y rattacher les résultats acquis.

La justification de la théorisation, rappelons-le, vient d'abord d'une hypothèse implicite qui ne relève pas de la science économique proprement dite, mais de la conception que l'on se fait du monde et de la conviction qu'on a d'une unité, d'un ordre du monde qui exige des lois générales pour tout. Les croyant existantes, on se met à leur recherche; et cela est normal autant que nécessaire, ne fût-ce que pour stimuler l'esprit.

Elle vient, en second lieu, des nécessités pratiques de l'action. Si les événements ne sont pas en quelque façon régis par des lois du type scientifique, la politique devient une pure aventure sans aucun guide possible. L'homme répugne instinctivement à l'incapacité qui en découle à dominer les événements. Il cherche à découvrir des lois aux choses pour pouvoir les mieux maîtriser.

Mais la justification *méthodologique* de la théorie relève de notre incapacité à atteindre aisément les certitudes de l'ordre de l'évidence. Pour aller plus loin et plus vite, nous consentons

à nous satisfaire de certitudes hypothétiques, que nous ne devons accepter de considérer comme telles cependant que dans la mesure où « tout se passe comme si elles étaient exactes ».

À ce point de vue, le mépris que montrent tant d'économistes du type orthodoxe (englobant sur le plan méthodologique aussi bien classiques, marxistes ou keynésiens) pour le savoir dit descriptif, reste plutôt curieux; car une description poussée assez loin pour nous imposer l'évidence d'une *conclusion*, plutôt que de nous obliger à l'élaboration hypothétique d'une *théorie*, constitue en fait, l'objectif supérieur de la science: la connaissance certaine.

En ce sens, la volonté de toujours vouloir absolument *construire une théorie* pour faire scientifique devient une sorte de déformation professionnelle du savant, qui sait les évidences de toute façon rares ou limitées, et qui finit par se refuser à les accepter quand il les rencontre. En ce qui nous concerne ici, si on arrive, par l'étude de la réalité, à bien voir tous les processus de la répartition, à en déceler tous les jeux, à en toucher du doigt tous les enchaînements, nous aurons compris ce qui se passe en fonction d'une série d'évidences bien supérieures à toute théorie. Et ces évidences, s'il en est, il faut de toute façon chercher à les épuiser avant de songer à théoriser. En pratique, bien sûr, l'on sait qu'il faudra toujours théoriser pour comprendre une réalité toujours complexe, dont il faut distinguer ce qui est général de ce qui est contingent et accidentel, ce qui ne s'impose pas souvent à l'esprit d'une façon évidente. Mais il ne faut tout de même pas ériger notre inaptitude à toujours concevoir justement, et par suite à savoir certainement, en une marque de supériorité. Autrement, l'homme qui ne sait beaucoup de chose qu'en théorie serait supérieur à Dieu qui sait de toute évidence.

L'absence de théorie générale dans un domaine donné n'est donc regrettable que dans la mesure où elle nous laisse en position d'incertitude. Soit au plan scientifique, parce que, faute d'évidence, l'impossibilité de découvrir une théorie générale nous laisse le doute, en fonction de l'hypothèse philosophique qu'il y en a une. Soit au plan politique, parce que nous nous sentons démunis de moyens rationnels d'action. Et non pas parce que cela

prive «les chercheurs de directives pour leurs travaux et d'un cadre auquel ils puissent rattacher les résultats acquis». Cela ne me paraît juste que pour les praticiens, dont le rôle est d'utiliser les théories pour des fins pratiques; et non pour les chercheurs, dont le rôle doit être non pas de demander des directives ou des cadres aux théories, mais au contraire de les remettre constamment en cause, comme le font d'ailleurs si bien Marchal et Lecaillon dans le présent ouvrage.

Par définition même, une théorie scientifique n'a de sens que parce que tout se passe comme si elle était vraie. Par définition encore, elle ne peut donc donner aucune directive ni cadre au chercheur. Il ne doit jamais s'y mouler ni partir d'elle. Toujours les nouveaux faits qu'il considère peuvent remettre en cause la théorie; et il doit toujours avoir le souci de s'assurer qu'ils ne la remettent pas en cause. Sans doute, un corps de théorie, *quand il a vraiment été bien construit à partir des faits*, est préférable à l'absence de théorie, en ce qu'il marque un état plus avancé de la science. Ce corps de théorie, il est surtout commode pour le professeur, qui peut ainsi enseigner quelque chose de cohérent à ses élèves; et aussi pour le praticien. Mais pour le chercheur, il ne constitue qu'une étape dont il ne saurait se servir comme appui sans risquer de fausser tout le processus scientifique, en incitant à vouloir faire rentrer les faits dans la théorie faite plutôt que de construire progressivement et dynamiquement la théorie par des faits nouveaux qui permettent sans cesse de la rectifier, de la rapprocher de la certitude de l'évidence.

Sous ce point de vue, ce que Marchal et Lecaillon paraissent déplorer, à savoir que les chercheurs poursuivent leurs études sans référence à aucune thèse générale, ce qui reviendrait à chercher sans savoir ce qu'on cherche, me paraît équivoque. Si «poursuivre les études sans référence à aucune thèse générale», signifie négliger l'apport théorique de ses prédécesseurs et les ignorer systématiquement, par mépris ou ignorance, cela est pour sûr déplorable. C'est vouloir recommencer à zéro, et se croire capable à soi seul de refaire l'œuvre des générations pour la dépasser d'un seul coup; c'est être pour le moins téméraire, sinon fort prétentieux. Mais, dans l'hypothèse où nous placent Marchal et Lecaillon

de «l'absence d'une théorie générale», ce n'est évidemment pas de cela qu'il s'agit.

Il s'agit de l'aspect fondamental de méthodologie que j'ai soulevé précédemment. Or, de toute façon, pour pouvoir arriver à la première théorie générale, il a tout de même fallu passer par la situation décrite, sauf les réserves que je ferai plus loin sur le «chercher sans savoir ce qu'on cherche». Ce qui est impliqué dans la position des présents auteurs, c'est que ce serait là un pis aller; qu'il importe alors de se former au plus vite une théorie générale quelconque sur laquelle ensuite on bâtira tout le reste. Or, c'est au fond pour avoir procédé ainsi que les économistes se sont enlisés dans les ornières de l'irréalisme que Marchal et Lecaillon décèlent si bien.

D'après ce qui précède, on en déduira facilement que le sous-signé ne voit pas là véritable œuvre de science. Celle-ci exige moins d'impatience à généraliser, plus d'aptitude à toujours tout remettre en question, et une conviction bien déterminée de ne formuler comme vérité générale que ce qu'on a pris le soin de raisonnablement vérifier comme étant tel au moyen des faits disponibles, plutôt que de parasiter les routes de la science de géniales intuitions, comme on dit, qui ont leur utilité sans doute (tout sert à quelque chose), mais qui fourvoient souvent des générations dans des sentiers sans issue.

Quant à la position d'avoir à «chercher sans savoir ce que l'on cherche», peut-être faut-il même souligner que c'est là une attitude qui est loin d'être en soi anti-scientifique. Le propre de l'esprit scientifique, c'est de chercher; de chercher forcément dans l'inconnu, par conséquent sans nécessairement savoir ce que l'on cherche; de chercher à savoir tout simplement pour savoir, avec une méthode valable. C'est très exactement cela qui s'appelle travail scientifique. Et infailliblement, on trouve! Combien de découvertes scientifiques se sont faites par hasard . . . au prix évidemment de combien d'heures de travail stérile?

Mais ceci dit, il ne me paraît pas clair que ce soit une théorie déjà établie qui nous permette de mieux savoir ce que l'on cherche. À moins que l'on ne se propose de vérifier cette théorie, ce qui nous réfère directement à elle, ce que nous cherchons est

sûrement en dehors d'elle. Et à le considérer à travers elle, nous procédons en fonction d'un apriorisme dangereux. Nous cherchons à savoir pourquoi les prix montent et baissent parce que notre curiosité a été éveillée par le phénomène et que nous voudrions le comprendre. Ce n'est pas une théorie qui nous intéresse au problème; la théorie, c'est le moyen de le résoudre.

Pour justifier l'hypothèse de travail ou le départ à partir d'une théorie, on invoque souvent l'argument que si nous ne nous posons pas de questions, nous ne pouvons trouver de réponse. Mais se poser une question — pourquoi les prix montent-ils? pourquoi les salaires sont-ils bas? — n'implique la formulation d'aucune hypothèse, ni théorie. Cela suppose seulement qu'on a suffisamment le sens de l'observation pour voir des choses, et de curiosité pour se demander pourquoi elles sont ce que nous les croyons être. Cette confusion me paraît s'être introduite dans la méthodologie des sciences de l'homme par le biais de l'introduction des mathématiques. Car ce qui est dit là est vrai des mathématiques, mais ne l'est pas des sciences phénoménologiques.

Pour transformer une expression mathématique, en effet, il faut se formuler des hypothèses. Il faut en somme savoir sous quelle forme cette expression doit apparaître pour correspondre à la démonstration requise. L'expression désirée est alors formulée hypothétiquement; puis l'expression donnée est transformée de façon à permettre de voir si elle peut prendre la forme désirée. En mathématique, cela est indispensable parce qu'il s'agit là d'une science déductive, basée sur des symboles conventionnels. Mais la vie économique n'a pas besoin de cela, doit bannir cela, justement parce qu'elle n'est pas conventionnelle, qu'elle est en réalité vivante.

En fait, l'ouvrage de Marchal et Lecaillon nous fournit des exemples à foison du danger des théorisations prématurées et de l'utilisation des théories existantes comme cadre de pensée dans quoi engager ses recherches. D'abord l'ouvrage lui-même renie cette position, en prenant parti contre une répartition à priori des revenus selon la logique des trois facteurs de la production. Il montre que cette « hypothèse de travail » préjugerait, en quelque sorte, d'un régime juridique particulier de la production (pp.

45-46). On ne saurait, disent les auteurs, établir de catégories valables qu'en partant «des institutions et des comportements» réels, c'est-à-dire de l'observation détaillée de la réalité. Or l'hypothèse de travail n'est toujours qu'imagination à partir d'une première impression engendrée par une observation sommaire. Et à travers toute l'analyse que Marchal et Lecaillon font des vues de Quesnay, Smith, Say, Marx, ils nous les montrent tous échouant justement parce que leurs présupposés les amènent à négliger certains aspects du réel, ou même à argumenter pour se justifier de n'en pas tenir compte.

Pourtant, après avoir constaté tout cela, Marchal et Lecaillon, qui ont déjà sacrifié aux dieux de la tribu dans le petit paragraphe précédemment cité, le font de nouveau — et à mon sens, sans utilité — dans la mise en œuvre de leur travail. Tout en se proposant de n'accepter des théories anciennes, que ce qui tiendra encore «au terme d'une étude concrète effectuée sans esprit de système», ils n'en décident pas moins de se donner eux-mêmes le cadre d'une détermination, au départ, de cinq catégories rationnelles de participants au revenu national, dégagées «d'une observation banale» (p. 65). Il est difficile de voir la véritable utilité de cette section (C) telle que présentée. Après l'étude exhaustive des faits sur laquelle repose l'ouvrage, les catégories observées suffisaient heureusement fort bien à la tâche.

On ne peut songer à souligner ici tous les renseignements théoriques qui se dégagent du long exposé des données expérimentales. Les auteurs, de toute façon, doivent en faire l'objet d'un volume ultérieur. Attirons seulement l'attention sur la partie consacrée à l'analyse générale des emplois, notamment de leur structure détaillée et de leur évolution dans divers pays (vol. I). Il en ressort des constantes évidentes qui ne peuvent être liées qu'à l'évolution du progrès économique. Et elles permettent déjà d'élaborer des théories autrement plus réalistes que celles que l'on déduit, par exemple, des conséquences possibles de l'action syndicale telle qu'envisagée rationnellement.

Tout le passage des pages 526 et suivantes sur la demande de travail féminin montre bien également l'inutilité et le danger des raisonnements non appuyés sur les faits. On y peut voir combien

la vraisemblance du concept rationalisé peut s'éloigner de la réalité jusqu'à la contredire; et le danger qui se manifeste par le fait que ces théories finissent par engendrer des croyances et des ambiances par suite desquelles les gens sont amenés à accepter comme nécessaire et vrai ce qui n'existait pas.

Enfin, il faut souligner l'intéressant effort du volume III, pour formuler selon les techniques actuelles du modèle mathématique, les théories classiques et marxistes, en vue de les rendre comparables aux modèles contemporains et d'en faire une critique plus circonstanciée.

Et l'on attend maintenant avec le plus haut intérêt le ou les volumes qui termineront cette œuvre d'importance fondamentale.

François-Albert ANGERS,
*professeur à l'École des Hautes
Études commerciales (Montréal)*

